



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
NUMÉRO 2020-04

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 14 septembre 2020 à 20h00, au 220 boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 3 928 356 / Zone mixte M-6

Demande numéro 2020-004, faite le 17 août 2020, par M. Richard Lavoie propriétaire du 355, boulevard de la Montagne, ayant pour effet d'augmenter la superficie de l'ensemble des constructions complémentaires à 88 mètres carrés ainsi qu'un empiètement de 30 centimètres dans la marge de recul latérale droite alors que le règlement de zonage 139-2015 ne le permet pas.

Toute personne intéressée pourra lors de ladite séance se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 19^{ième} jour d'août 2020 / René Savard directeur général et secrétaire-trésorier